



Lors de la séance du 14 mai portant sur les rémunérations, les organisations syndicales ont demandé à la Direction qu'elle leur communique à titre d'exemple des données sur l'évolution salariale de certains métiers dans le cadre de son projet d'accord de substitution à la convention collective.

Ces éléments que la direction s'était engagée à communiquer « le plus tôt possible » ne l'ont été que lors de la séance du 31 mai.

Ainsi les organisations syndicales ont découvert en séance des documents dont les contenus sont erronés.

Malgré cela les OS ont pu, en séance, démontrer une nouvelle fois que le comparatif entre le système salarial actuel et celui mis sur la table par la Direction révèle une gigantesque arnaque qui pénalisera durement et durablement les salariés.

L'évolution salariale garantie, basé sur les grilles de qualification, pilier du système existant est supprimée au profit d'une politique salariale uniquement à la tête du client.

Avec des promesses verbales, assénées en boucle, sans la moindre valeur ni garantie, la Direction affiche sa volonté de durcir la gestion des ressources humaines et de mettre la pression sur les salariés en portant atteinte gravement à leur rémunération.

Malgré l'argumentation des organisations syndicales, la Direction refuse de négocier quoi que ce soit. Elle reste dans une posture de libéralisme économique pur et dur.

Le PDG qui affirmait ne pas vouloir faire d'économie par le biais de la convention collective est clairement en face de ses responsabilités.

Nous organisations syndicales demandons à être reçues dans les plus brefs délais.